

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 7 mars 2024	Tiré à part 1
D1 - Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (Mme la Maire)	3
Finances :	
Comptes de gestion 2023 (M. Guiho)	
D2 - Compte de gestion 2023 - Budget principal Ville	6 + tiré à part 2
D3 - Compte de gestion 2023 - Budgets annexes	7 + tiré à part 3
Comptes administratifs 2023 (M. Guiho)	8
D4 - Compte administratif 2023 - Budget principal Ville	} Tirés à part 4, 5 et 6
D5 - Compte administratif 2023 - Budget annexe Salle de spectacle Eden	
D6 - Compte administratif 2023 - Budget annexe Transports	
D7 - Compte administratif 2023 - Budget annexe Assainissement	
Affectation du résultat 2023 (M. Guiho)	
D8 - Affectation du résultat 2023 - Budget principal Ville	9
D9 - Affectation du résultat 2023 - Budget annexe Assainissement	10
D10 - Autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) - Travaux de requalification urbaine du cœur de ville - Place du Marché et rue de l'Hôtel de Ville - Actualisation. (M. Guiho)	11
D11 - Taux de fiscalité pour l'année 2024 (M. Guiho)	13
Budgets primitifs 2024	
D12 - Budget primitif 2024 - Budget principal Ville (M. Guiho)	14 + tirés à part 5 et 7
D13 - Subventions 2024 aux associations et aux personnes de droit privé (M. Guiho)	15
D14 - Convention 2024 avec le Nautic Club Angérien au titre des associations bénéficiant d'une subvention annuelle supérieure à 23 000 € (M. Barrière)	18
D15 - Budget primitif 2024 - Budget annexe Salle de spectacle Eden (M. Guiho)	} + tirés à part 5 et 7
D16 - Budget primitif 2024 - Budget annexe Transports (M. Guiho)	
D17 - Budget primitif 2024 - Budget annexe Assainissement (M. Guiho)	

DOSSIERS THÉMATIQUES 37

Culture, patrimoine et cœur de ville :

- D18 - Education artistique et culturelle - Convention avec les services départementaux de l'Éducation Nationale de Charente-Maritime (M. Chappet) 38

Urbanisme et développement durable :

- D19 - Aménagement du giratoire de desserte de la ZA Arcadys - RD n° 939^{F2} - Convention tripartite avec le Département et Vals de Saintonge Communauté (M. Moutarde) 41

Affaires générales :

- D20 - Groupement hospitalier Saintes – Saint-Jean-d'Angély - Désignation du représentant de la Ville au Conseil de surveillance (Mme la Maire) 48